

Cérémonie des Vœux. Vendredi 12 Janvier 2018

DISCOURS DE PHILIPPE HOUDAYER, 1er ADJOINT AU MAIRE DE PORT SAINT PERE

Mesdames, Messieurs bonsoir.↵

Nous voici une nouvelle fois réunis en ce vendredi 12 janvier 2018 à la salle de la Colombe de PORT ST PERE pour une cérémonie à la fois traditionnelle et simple, amicale et conviviale. Une cérémonie, somme toute, à l'image de notre commune. ↵

Le Conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous accueillir et nous vous souhaitons la bienvenue. ↵

En cette période de fêtes où tout le monde est censé être entouré et joyeux, je pense très fort à celles et ceux qui, au cours de l'année 2017, ont connu des difficultés et de la peine. J'adresse donc mes amitiés et mon soutien aux PORT ST PERINS et PORT ST PERINES qui ont perdu un proche durant l'année qui vient de s'achever. Mes souhaits de bonne année, de bonne santé, de réussite dans vos projets vont à chacun de vous, ainsi qu'à l'ensemble de la population avec une pensée particulière pour les plus démunis et ceux qui souffrent de solitude ou d'isolement. Je vous souhaite de trouver en 2018 toutes les raisons d'être heureux et toute la force nécessaire pour surmonter les épreuves. Et comme l'écrit Philippe Geluck : Je vous souhaite tout ce que vous souhaitiez qu'on vous souhaite, mais en mieux."↵

Monsieur le Maire, cher Gaëtan, c'est à moi que reviennent l'honneur et le plaisir de te présenter, au nom de tous les membres du Conseil Municipal, nos meilleurs vœux de bonheur, de réussite dans tes projets municipaux ou familiaux et surtout la santé à toi-même, ainsi qu'à ta compagne et à tous ceux qui te sont proches. Permets-moi également de t'assurer de tout notre soutien et notre dévouement. Même si la fonction d' élu est exigeante, la tâche est exaltante ! Aussi, je peux t'assurer que chaque membre de l'équipe s'attache à remplir sa mission au mieux et avec le même enthousiasme qu'au début du mandat. Et Henry Ford le disait si bien : « Se réunir est un début, rester ensemble est un progrès, travailler ensemble est la réussite ». ↵

La cérémonie des vœux partagés est, pour nous élus municipaux, un temps important de la vie de notre commune, un moment de rencontre, d'échange mutuel, de souhaits sincères et de bonnes intentions. C'est aussi une bonne occasion pour oublier un instant les soucis et les aléas de la vie. Mais c'est avant tout le moment d'une rétrospective de l'année écoulée et l'occasion de se projeter sur l'année qui vient de commencer. Un moment où je vous souhaite l'énergie, la force et l'enthousiasme nécessaires pour transformer nos vœux en réalité. ↵

Les années précédentes, nous avons mis l'accent sur l'achat de terrains et la préparation d'actions d'envergure. Celles-ci commencent à apparaître et continueront au cours des années suivantes.

TRAVAUX – CADRE DE VIE↵

Le plus gros chantier qui a commencé durant la saison estivale est la construction de trois nouvelles classes à l'école des Hirondelles. Suite à la destruction des modulaires devenus vétustes mais surtout dangereux pour les enfants, la construction de ces classes était inéluctable. La suppression de ces deux classes, a conduit le directeur et son équipe enseignante à restructurer le groupe scolaire pour que chaque professeur des écoles ait une pièce spacieuse et confortable. Cela, au détriment de certaines activités scolaires, la salle de motricité ayant disparu et la bibliothèque ne pouvant plus servir qu'au moment des récréations. ↵

Avant le début des travaux, il aura fallu presque un an entre les études, le permis de construire et la recherche de professionnels. Madame Nathalie Normand, architecte, a tout mis en œuvre pour que les travaux démarrent pendant les vacances scolaires et que toutes les opérations bruyantes ou dangereuses se déroulent également pendant les vacances. Le bâtiment est maintenant visible dans ses proportions et est actuellement hors d'eau et hors d'air. Le calendrier est respecté et les enfants trouveront à la rentrée de septembre des classes neuves avec du mobilier récent et des tableaux blancs interactif. Le cout de ce chantier atteint les 650 000 €.↵

Parallèlement, vous avez tous pu vous rendre compte de l'évolution du chantier du pole santé, à la sortie de l'agglomération sur la route de Ste Pazanne. De nombreuses réunions et concertations avec les professionnels de santé ont eu lieu au cours de ces dernières années, au début pour le terrain (pour rappel, ce devait être au champ de foire mais ce dernier s'est révélé trop petit), puis pour le choix de l'aménageur. En effet, tous les frais de construction sont pris en charge par cet aménageur qui proposera aux médecins, kinés, infirmiers et autres professionnels de santé, une option location ou vente de leur cabinet. Ce chantier devrait se terminer également pour l'été 2018.↵

Au printemps, une tempête s'est abattue sur la France créant de nombreux dégâts. La commune de PORT ST PERE n'y a pas échappé avec, entre autre, la chute d'arbres dans l'allée du cimetière. Mais le plus important et peut-être le moins visible, c'est une partie de la toiture de l'église qui s'est envolée. Les expertises ont démontré que cette toiture était en mauvais état et que d'importants travaux étaient nécessaires. Il a bien sur fallu en entreprendre d'urgence pour bâcher le pan envolé. Ces réparations n'étaient évidemment pas prévues au budget 2017 et devant le montant du devis pour la réfection totale, le conseil municipal a pris la décision de ne refaire entièrement que le pan abimé, soit environ 1/3, pour un montant atteignant les 60 000€. Les travaux pour les deux autres tiers seront étalés sur les années 2018 et 2019.↵

La commune a en charge l'entretien et la remise en état de ses voies de circulation et de son domaine public. Certains secteurs, très vieillissant nécessitent des opérations plus conséquentes. Depuis plus de 40 ans, aucun entretien important n'avait été réalisé aux rives de l'Acheneau. Il s'est avéré que la réfection totale de la voie et des trottoirs était nécessaire. ↵ Commencés en début 2017 par le changement de l'éclairage public au profit de candélabres à LED, nous avons entrepris à l'automne le remplacement des canalisations des eaux usées, la remise aux normes des évacuations d'eau pluviale et, pour ce début de l'année 2018, la remise en état de la chaussée et des trottoirs. Ces travaux, pour un montant total d'environ 250 000 €, ont entraîné une gêne importante pour les riverains et les différents services comme les transports scolaires et le ramassage des ordures ménagères. A l'issue des travaux, le cadre de vie des riverains devrait être considérablement amélioré.↵

La commune de ST MARS DE COUTAIS a refait entièrement sa station d'épuration cette année avec une mise en service à l'automne. Il nous a paru opportun, en collaboration avec la communauté d'agglo Pornic Pays de Retz, de passer une convention avec cette commune pour pouvoir assainir en tout à l'égout les villages de la Charrie et Nozine. Ces travaux, pris en charge par la communauté d'agglo, sont aujourd'hui terminés, les riverains ont maintenant la possibilité de se raccorder.↵

Comme chaque année, les voiries et le domaine public ont fait l'objet de travaux de remise en état. On peut citer en autres la sécurisation de la rue du Grand Pré par un plateau surélevé, l'aménagement des alentours des locatifs et de la rue des Acacias, la réfection des trottoirs rue des Frênes, la réalisation de purges, reprofilage et imprégnation de monocouche sur les voiries de plusieurs lieux-dits. L'ensemble de ces travaux représente environ 390 000€ en investissement et 24 000€ en fonctionnement.

ENVIRONNEMENT

« La vie, c'est comme un arc-en-ciel : il faut de la pluie et du soleil pour en voir les couleurs » .En lisant cette citation découverte sur une carte de vœux récemment reçue, je me suis dit que cette année, nous n'avons pas eu le bonheur de voir beaucoup d'arc-en ciel. Si 2017 n'a pas manqué de rayons de soleil et de jours lumineux, les quelques pluies éparses n'ont pas permis de remettre à niveaux les nappes phréatiques. Cette pluviométrie exceptionnelle, pratiquement la plus basse en 30 ans, a fait que de nombreux puits et points d'eau se sont retrouvés à sec cette année, privant ainsi de nombreux habitants hors agglomération de cette précieuse ressource. Il nous appartient donc à nous tous de ne pas gaspiller ou de polluer ce trésor. La commune s'y emploie par l'arrêt complet des produits phytosanitaires et par la plantation de fleurs faiblement consommatrice.

Nous avons participé à l'opération « nettoyons la nature » en septembre. Avec l'appui des commerçants et artisans de la commune, un grand nettoyage de l'Acheneau et de ses rives s'est déroulé avec la population. Une quantité impressionnante de déchets, résidus et débris autres que naturels a été ramassée. Ce grand succès écologique sera reconduit et étendu aux chemins de randonnée.

Autre manière d'économiser l'eau, le broyage et ainsi le paillage avec des copeaux. En collaboration avec la commune de STE PAZANNE, une opération a lieu chaque année sur une place publique d'une de nos communes. Plusieurs tonnes de déchets ont ainsi été broyées par les agents municipaux avec un engin spécialement loué pour cette occasion. Devant ce succès, la municipalité de ST HILAIRE DE CHALEONS a émis l'idée de se joindre à nous. Alors, pourquoi pas en 2018 sur cette commune.

Une grande partie des illuminations de Noël, mises en place du 1er décembre au 15 janvier, a été remplacée cette année, notamment avec la mise en valeur de l'éclairage sur l'église et la mairie. Nous avons bien sûr choisi l'option LED, avec une luminosité plus importante pour une consommation moindre. Il en va de même pour l'éclairage public et pour tous les lampadaires nouveaux ou à remplacer. Dans les jours à venir, la mise en éclairage du rond point à l'entrée de l'agglomération, auprès d'Intermarché, suivra cette norme.

La facture pour la consommation d'électricité de l'éclairage public est conséquente sur une année. L'état, au travers de sa loi des finances, oblige les collectivités à réduire les dépenses de fonctionnement. Nous allons donc procéder cette année à un test du 1er juin au 31 juillet en coupant totalement l'éclairage public sur une grande partie de la commune. Si nous choisissons ces dates, c'est qu'à cette époque les jours sont les plus longs et la période d'éclairage très réduite.

« si on ne choisit pas nécessairement les lieux où notre vie va se dérouler, il dépend largement de nous de l'y construire au mieux ».

SECURITE

La véritable sécurité consiste à apprécier l'insécurité de la vie – M. le Dc SCOTT PECK

Depuis le début de notre mandat, je vous parle de la sécurité dans tous les sens du terme et ce que nous faisons pour l'améliorer sur la commune.

Chacun a encore en mémoire tous les accidents de l'année dernière avec les conséquences dramatiques. Les actions que nous avons menées avec les habitants de la commune ont porté leurs fruits. Gaëtan vous en reparlera tout à l'heure.

Nous avons acheté au cours de l'année un radar pédagogique, l'ancien étant prêté par la communauté d'agglomération et présent dans chaque commune que quelques jours par an. Nous avons pris la décision que notre radar devait être continuellement en service. Pour avoir des statistiques valables, il doit rester trois semaines à un mois sur place. N'hésitez pas à nous

faire savoir les endroits dangereux sur nos routes communales où un relevé de l'importance de la circulation est nécessaire.

Pour faire ralentir les véhicules, il faut rétrécir le champ visuel du conducteur, notamment au moyen de chicanes. Pendant presque une année, nous avons mis en place ce système à la Charrie au moyen de signalisations provisoires. L'expérience étant concluante et suite à une réunion sur site avec les riverains, nous avons installé en fin d'année un alternat définitif sur la voie communale. ↵

Tout le monde s'accorde à dire que la sécurité est l'affaire de tous. Il est donc à regretter que l'action de certaines personnes mette en danger la vie d'autrui. Je pense à toutes les incivilités que l'on peut quotidiennement relever, cela va des extincteurs vidés aux bouées de sauvetage du bac à chaîne dérobées, du feu mis dans des containers aux poubelles renversées sur la chaussée, des murs défoncés au vol de denrées dans l'enceinte de la petite enfance. Je ne compte plus les carreaux cassés et toutes les petites dégradations qui, mises bout à bout, représentent un budget important pour la commune. Et je pense que vous avez tous vu sur l'écho de l'Acheneau la photo de ces jeunes qui se promenaient sur le toit d'animation ! La gendarmerie est prévenue et fait son maximum. C'est un fait : le maire est responsable de la sécurité sur sa commune mais nous ne pourrions pas y arriver sans votre aide et votre vigilance. ↵

Martin Luther King : - « Nous devons apprendre à vivre comme des frères, sinon nous allons mourir ensemble comme des idiots. »

CCAS – ANCIENS ↵

Chacun le sait, la vie n'est pas toujours un long fleuve tranquille. Souvent, les difficultés financières peuvent aussi rendre la vie quotidienne difficile. Les membres du CCAS, pour qui les mots générosité, don de soi et partage font réellement parti de leur vocabulaire, ont par leur implication, su se mobiliser pour contribuer à l'amélioration de la vie de tous les jours. Je voudrais donc leur rendre un hommage particulier aujourd'hui. ↵

Outre l'organisation de la galette pour nos anciens, qui a eu lieu mardi dernier avec toujours le même succès, et leur repas qui sera organisé le 14 avril prochain, outre l'organisation de la banque alimentaire et de la collecte effectuée aux portes des magasins pour que plusieurs familles puissent bénéficier régulièrement d'un panier de provisions, les membres du CCAS se réunissent fréquemment pour trouver de nouvelles idées afin d'améliorer votre confort de vie. ↵

Récemment mise en place, l'association les Retz'chauffeurs vous propose, pour une somme modique et sous certaines conditions, de vous véhiculer sur PORT ST PERE et les communes environnantes. Que ce soit un rendez-vous chez un médecin, les nécessités de se rendre à NANTES, n'hésitez pas à contacter la référente, madame VOYAU, qui organisera avec vous ce transport. Ses coordonnées sont disponibles à la mairie.

La bibliothèque est bien fonctionnelle et voit ses lecteurs augmenter d'année en année. Mais comme nous tous, vous avez des livres chez vous dont vous ne savez quoi faire. Sur le parking du cimetière a été mise en place une boîte à livres pour leur donner une nouvelle vie. D'accès gratuit, vous pouvez venir y déposer vos ouvrages et prendre ceux qui vous intéressent. Ouvert à tous, du plus petit au plus ancien, nous demandons bien sur que les livres déposés ne soient pas de nature à offenser les yeux les plus chastes. ↵

Nos anciens sont très actifs sur la vie de la commune. Beaucoup participent à la vie associative si vivante à PORT ST PERE. Une association, l'union nationale des combattants, a malheureusement cessé son activité au cours de l'année. Mais avant la dissolution, tous les membres ont voté le remplacement des plaques commémoratives sur le monument au mort du

cimetière. Le nettoyage et la peinture ont été effectués par les services techniques et lors des cérémonies du 8 mai, tous ont pu admirer un monument flambant neuf. Bien que ne faisant plus parti de l'association, les anciens membres sont toujours présents pour nous assister au cours de la célébration des cérémonies nationales et le défilé, conduit par le retour musical, donne une superbe image de la commune.↵

Cette année, nous allons célébrer le centenaire de la fin de la Grande guerre qui, au bout de quatre ans de batailles et de ravages ont vu disparaître plus de 18 millions de personnes sur tous les pays impliqués. En collaboration avec l'association des jardins de l'Acheneau et des deux écoles, nous souhaitons commémorer comme il se doit cet anniversaire. Nous faisons donc appel à vous tous qui pouvez contribuer à faire connaître l'histoire et la mémoire de notre commune en fournissant des idées, des documents, des objets, des repères qui nous permettront de faire connaître ce passé à nos enfants et leur préparer l'avenir. Un pays qui oublie ou méprise son passé est un pays qui meurt. Il en va de même pour notre commune. N'hésitez pas à contacter monsieur Yves LEMASSON ou madame Edwige DU RUSQUEC.

LOISIRS - FESTIVITES

Un dernier petit mot pour rappeler le dynamisme et l'entente de toutes les associations de la commune. Comme chaque année, le forum des associations s'est déroulé à la salle des sports le premier week-end de septembre. Organisé par trois associations qui changent chaque année, elles permettent de faire découvrir aux habitants, par les démonstrations et minis spectacles, le panel de ce qui leur est proposé. Cette année, les nouveaux arrivants de la commune, conviés au café-croissants par la municipalité, ont pu passer une belle matinée récréative.↵

Autre bel exemple de cette vie multi associative que la réalisation de la fête de la musique le 24 juin. L'association Fullbaz'art pour l'organisation du dixième anniversaire de son festival paille en son, a organisé toute une semaine des spectacles attrayants et variés. Ils ont eu l'idée d'y associer pour le premier samedi une fête de la musique réunissant toutes les associations artistiques, culturelles ou musicales, mais également pour l'organisation, le comité des fêtes et l'Acheneau club. Ils ont ainsi pu vous présenter de 16 heures à 23 heures un spectacle très riche et très diversifié et un aperçu du talent de nos habitants. La réitération de cette journée est actuellement à l'étude.↵

Autre très beau week-end les 3 et 4 juin, le festival organisé par hors tension nous a également présenté en de multiples stands sur la commune de nombreux groupes et instruments musicaux existants.↵

Nous essayons de rendre notre commune la plus attrayante possible. Pourtant, certains résidents ne semblent pas s'y plaire. Pour exemple, l'un des trois minions mis en place au printemps sur le rond point d'Intermarché a du décider que l'ensoleillement était trop important et est parti vivre, je souhaite pour lui, dans une région plus clémente. Pourtant, ses deux autres frères, qui se sont offert eux aussi le temps d'un week-end 48 heures de vacances, sont revenus sagement à leur place.↵

Ces trois, et maintenant deux statues, prêtées à la commune par l'école sont reparties passer l'hiver tranquillement chez elles. Elles ont été remplacées par des petits sapins de Noël qui eux aussi, ont vu leurs paquets décoratifs, pourtant vides, disparaître mystérieusement. Le père Noël n'a pas été généreux pour certains cette année !↵

Nous sommes à la recherche d'idées pour la décoration de ces ronds points. Pour des mesures de sécurité, le département demande à ce que ces décorations ne soient pas trop volumineuses. Nous faisons appel à toutes vos idées et propositions qui seront les bienvenues.

Voilà une partie seulement de l'activité de la municipalité. Je pourrais encore en citer mais nous avons promis d'être court, alors, une promesse est une promesse.↵

Avant de céder la parole à Gaëtan, permettez-moi de vous présenter à nouveau tous mes vœux pour cette année 2018 avec principalement une bonne santé. Et la meilleure des citations est la mienne : « le reste est du plus ».↵

Bonne soirée à tous.

====ooO§Ooo====----

DISCOURS DE GAETAN LEAUTE, MAIRE DE PORT SAINT PERE

Bonsoir à tous,↵

Avant de démarrer cette traditionnelle cérémonie des vœux, je veux vous remercier, tous, sincèrement d'être présents. C'est toujours un plaisir de vous voir réunis... et toujours impressionnant de se retrouver devant tant de monde...↵

Vous le savez, j'aime bien les petites phrases... Cette année, je fais référence à Tolstoï, grand philosophe russe, auteur de GUERRE ET PAIX, qui n'a eu de cesse de chercher « le sens de la vie », et qui a dit : tous les hommes font la même erreur : s'imaginer que Bonheur veut dire que tous les vœux se réalisent. ↵

Cette année nous placerons 2018 sous le signe du bonheur. ↵

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite à tous une belle et heureuse année remplie de bonheur simple mais quotidien. ↵

Pour commencer, Philippe Houdayer, 1er adjoint va passer en revue les réalisations de l'année 2017. Je reprendrai ensuite la parole, et nous clôturerons cette cérémonie autour du verre de l'amitié.

Philippe,↵

Je te remercie pour tes vœux, et à mon tour, je viens te présenter, à toi et à ta famille, tous mes bons vœux pour cette nouvelle année. Que 2018 soit synonyme de bonheur dans ton foyer, et qu'elle t'apporte tout ce que tu peux désirer.↵

A moi donc de reprendre la parole ! Et vous savez que j'aime ça ! Cette cérémonie est importante pour vous qui attendez de connaître les projets de la commune pour l'année à venir. Pour moi, cette rencontre est importante, car elle permet d'échanger en direct et ainsi, je peux mieux « prendre la température ».

Avant tout, je souhaite remercier les élus présents.↵

Plus particulièrement, Mr Yannick HAURY, notre nouveau Député, Mme Claire Hugues, Conseillère Régionale, Mr Jean Charrier, Conseiller Départemental, Jean-Michel BRARD, Président de la Communauté d'agglo Pornic Pays de Retz.↵

Merci à vous, Mesdames et Messieurs les Maires, Adjointes et Conseillers des communes voisines, ↵

Merci aux Présidents et bénévoles d'associations, aux représentants des autorités civiles et militaires.

Mesdames, Messieurs,

J'ai cherché ce qui avait le plus marqué 2017 en France. Eh bien, c'est Google qui le dit, ce sont les élections !↵

Chez nous à Port Saint Père, je dirais, hormis les réalisations dont Philippe vous a fait part, que le retour de la fête de la Musique et des compétitions Aéroglisseurs ont replacé port saint père sur le devant de l'affiche.↵

Si il fait si bon vivre à Port saint Père, ces manifestations n'y sont pas étrangères...

AXE ROUTIER↵

Mais en 2017, notre commune a été marquée par de trop nombreux accidents de la route sur l'axe Nantes-Pornic. Entre simples accrochages, collisions légères, et accident graves, on a relevé entre mai et Septembre, quasiment 1 accident tous les 3 jours. Celui du 10 mai dernier, ou un père de famille et son fils ont perdu la vie, a une fois de plus profondément marqué la population. D'ailleurs, vous avez été nombreux à répondre présent à l'hommage organisé une semaine plus tard, et je vous en remercie.↵

J'avais alors écrit au département pour leur dire combien le dossier de doublement de cette route était prioritaire. Le trafic est en constante augmentation. Depuis le début de mon mandat en mars 2014, nous avons enregistré 3 décès. Ça n'est plus acceptable. Les usagers de la route de Pornic, mais surtout les habitants, les agriculteurs de port saint père qui l'empruntent au quotidien connaissent bien le danger, et ne veulent plus la traverser la peur au ventre. C'est pourquoi, une association s'est créée : Nantes-Pornic : En route Pour l'Espoir. Celle-ci a organisée 2 opérations escargots cet été, les 29 Juillet et 1er septembre. Si ces manifestations avaient pour but de sensibiliser chacun à la prudence, elles permettaient à cette jeune association d'entrer dans l'échiquier et d'apporter un poids supplémentaire à la demande de la mise en 2 x 2 voies. Plusieurs rendez-vous au Département ont eu lieu. Jean Charrier, Conseiller Départemental, nous en reparlera tout à l'heure. Cependant, je ne vous dévoile rien, en vous disant que le début des travaux concernant la section st léger- port saint père est prévu pour 2020. D'ici là, la discussion est engagée entre les services du Département et les différents usagers de la RD751 pour la sécurisation provisoire de la tranche Port-Saint-Père/Pont Béranger. La fermeture de certains accès et la création d'un giratoire au carrefour de la Paternière seront réalisés courant 2018. Enfin, vous le savez sans doute déjà, un radar mobile va être prochainement mise en place sur l'axe Nantes-Pornic. Ce radar sera régulièrement déplacé. Le but étant que chaque automobiliste soit plus respectueux des limitations de vitesse, sur cette distance.

ACTIVITE ECONOMIQUE↵

Port Saint Père bouge ! Pas toujours très vite, en tous cas, pas assez vite à mon goût, mais la vie est là.↵

La vie économique tout d'abord. Alors, c'est vrai, les petits commerces ont tendance à disparaître... la boulangerie place de la pompe fin 2015 et l'auto-école fin 2016. Mais une nouvelle boulangerie est arrivée sur la zone des épinettes début 2016, et un tatoueur s'est installé à la rentrée 2017. Le distributeur groupama a disparu, mais un commerce, le tabac presse, s'est assuré auprès du Crédit Mutuel, de pouvoir permettre le retrait d'espèces pour leurs clients. La même démarche est en cours auprès du Crédit Agricole. Et puis, il y a de la demande : une demi-douzaine de personnes a démarché la commune cette année pour une installation commerciale. Commerces de bouche essentiellement. Et nos artisans commerçants déjà implantés eux, attendent avec impatience de nouveaux locaux. ↵

La zone artisanale de Beauséjour, à l'étude depuis longtemps, bénéficie ENFIN aujourd'hui d'un rétro-planning effectif. Les délais incompressibles, liés notamment aux études environnementales qui nous imposent une visibilité sur 4 saisons, l'étude d'impact pour la loi sur l'eau, les acquisitions foncières, la consultation pour les travaux, nous projette à une commercialisation courant 2021.

URBANISME

Tout ceci m'amène à vous parler plus généralement d'urbanisme. Tout d'abord, le permis de construire du Pôle Enfance a été accordé le 27 Décembre dernier. Et les travaux doivent commencer dans les semaines à venir.

Concernant la révision générale du PLU : je vous avais expliqué l'an dernier, les nouvelles règles qui découlent notamment de la loi Alur. L'intérêt principal est de « préserver la qualité des paysages liée à l'environnement naturel et agricole garant de l'identité du territoire ». Ce qui se traduit par la disparition des zones NH au profit des zones A. et qui nous oblige à densifier les zones U.

Pour mener à bien ce travail, nous avons mis en place des ateliers citoyens. Ces échanges riches d'enseignement sur vos attentes, vos remarques, ont alimenté notre réflexion, pour la rédaction du PADD.

Il nous faut maintenant redéfinir les nouvelles zones. Et établir les règlements en fonction de ces zonages.

Petite précision : pour les bâtiments susceptibles de changer de destination, une matérialisation sera réalisée sur les futurs plans, et ceux-ci seront listés.

Venons-en à la zone de Bauvet. L'enquête publique est terminée, et le commissaire enquêteur nous a remis son rapport lundi dernier assorti d'un avis favorable. Il nous reste à l'approuver en conseil municipal. Ainsi le permis d'aménager pourra être déposé. La commercialisation devrait pouvoir démarrer au plus tard au 2ème semestre. Je vous rappelle que ce programme prévoit 10 logements sociaux, 16 lots en accession à la propriété, et 59 lots libres de constructeurs. A savoir que tous ces permis seront soumis à l'approbation des Bâtiments de France.

Enfin, dans ce chapitre urbanisme, je vous informe que les contrôles de conformité vont être renforcés. Toute construction doit faire l'objet d'une demande de permis de construire. A défaut, des poursuites seront engagées.

PROJETS A COURT TERME

Je vais maintenant évoquer les projets à court terme.

Le 1er projet est celui du restaurant scolaire. La capacité actuelle n'est plus adaptée à la fréquentation. Nous sommes à la limite de devoir faire 3 services pour recevoir tous les convives. Ce qui n'est confortable ni pour les enfants ni pour le personnel. Le projet d'agrandissement doit se faire bien en amont, mais ne sera possible qu'après le début des travaux du Pôle enfance, qui dégagera de l'espace. C'est pourquoi, nous engageons d'ores et déjà les études pour pouvoir débiter les travaux fin 2018, avec une mise en service à la rentrée 2019.

Le 2ème projet est bien sur celui de la salle omnisports.

Ce projet phare du mandat nous demande beaucoup d'énergie. Nous avons rencontré les associations sportives et culturelles de la commune, pour évaluer leurs besoins. Tous ces éléments nous ont permis de bien cerner les demandes, et nous avons pu faire réaliser une étude de faisabilité. L'estimation de ce chantier, qui comporte une rénovation à minima et la création d'une nouvelle salle d'une superficie de 1000 m², se chiffre à 2 000 000 €. Les aides possibles aujourd'hui, s'élèvent à seulement 150 000 €. D'où le problème ! Comment financer un tel projet ? D'autres demandes de subvention sont en cours auprès de l'Etat, du Feder, des différentes ligues sportives... si nous n'obtenons pas d'aides conséquentes, Port-Saint-Père ne pourra pas supporter un investissement de 2 millions d'euros. Il faudra alors faire un choix qui pourrait être un chantier en plusieurs étapes. La 1ère serait la construction d'une nouvelle

salle multi-activités attenante à l'existant. Cette salle chauffée répondrait dans un premier temps à l'urgence de beaucoup d'utilisateurs. Nous réfléchissons donc à d'autres modes de financement. Parmi les pistes envisagées une vente partielle de la réserve foncière, pourrait nous amener un peu d'oxygène.

Toujours dans la rubrique loisirs, une demande nous avait été faite par des jeunes pour l'installation d'un panier de basket. Aujourd'hui, 10 % de la population a entre 3 et 11 ans. Le terrain de bosses et l'espace jeux voisin ne répondent pas à tous les besoins. C'est vrai qu'un lieu dédié pour nos jeunes ados serait un plus. C'est pourquoi, la création d'un espace multisports déjà dans les cartons, pourrait répondre à ce besoin, en ne nécessitant que peu d'investissement. Quelques propositions sont déjà à l'étude, et nous espérons aboutir rapidement.

FINANCES

On a parlé réalisations, maintenant parlons sous !

Vous le savez, depuis quelques années, la DGF est à la baisse. Pour notre commune, cela a représenté une perte sèche de 100 000 €. Notre nouveau Président nous demande un effort supplémentaire pour participer au redressement des finances du pays. Si nous ne devrions pas être impactés par cette nouvelle baisse des dotations dans l'immédiat, on ne peut cependant pas espérer en percevoir davantage.

Je m'y étais engagé l'année dernière, il n'y a pas eu d'augmentation de la part communale sur la taxe d'habitation. Cette taxe, qui va disparaître dans les 3 ans, devrait être compensée par l'Etat. En tous cas pour cette année, puisque la loi finances 2018 a été votée en ce sens.

Pour les années suivantes, rien n'est figé. En fonction de l'effort nécessaire au redressement des finances publiques, Le gouvernement se réserve le droit de revoir sa copie.

Quel impact pour nos collectivités ?

Eh bien, il va falloir être très économe et faire que l'autofinancement devienne de rigueur.

On va changer de chapitre, mais toujours avec une problématique financière...

Les ordures ménagères.

La mise en place de la redevance incitative en 2013, avait été pour tous une source d'inquiétude. Et pourtant... comme la majorité des habitants du territoire Cœur Pays de Retz, vous avez très bien adhéré au principe et avez plutôt bien joué le jeu. En parallèle, et c'est une des raisons de la baisse de la collecte en porte à porte, vous avez été plus nombreux à vous déplacer en déchèterie pour les déchets verts et le tout-venant.

Résultat, pour 92 % des foyers, les bacs ne sortent que 12 fois dans l'année. Beau résultat !

Sauf que, on avait sous-estimé votre engagement !

Et cela confirme l'erreur du dicton : plus je trie, moins ça coûte cher !

Aujourd'hui, Le résultat est déficitaire... et la loi nous oblige à l'équilibre...

Alors, vous l'aurez compris, la redevance va subir une augmentation. Pour un foyer de 3 personnes et plus avec 12 levées annuelles, vous passerez de 175 € à 237 €. Cela vous paraît certainement énorme. A moi le premier, et j'en suis bien désolé. Mais je vous le rappelle, la redevance incitative permet de financer la gestion des déchets ménagers, c'est à dire la collecte en porte à porte, mais aussi l'achat des conteneurs, la gestion des déchèteries, les frais de personnel et de structure.

Il faut garder à l'esprit que nous devons tout mettre en œuvre pour sauvegarder notre planète.

Il faut donc faire cet effort financier !

Allez on change de chapitre.

Après avoir passé en revue les sujets lourds et sérieux, une petite nouveauté dans le paysage local. Pour accéder aux informations communales, Port Saint Père se met à l'air du temps et dispose depuis maintenant quelques semaines, d'un site Facebook. Alors n'hésitez pas, nul besoin d'avoir soi-même sa page pour y accéder. Vous pourrez y découvrir des informations municipales, associatives, mais non commerciales. C'est une sorte de reflet de l'Echo de l'Acheneau, en direct. Des photos agrémentent la page, et vos suggestions seront les bienvenues. N'hésitez pas à prendre contact...

Pour terminer, et avant de passer la parole à Jean-Michel BRARD, Président de la communauté d'Agglo, Jean CHARRIER, Conseiller Départemental, et Yannick HAURY notre nouveau député, je veux vous remercier chacun, de votre présence.↵
Remercier également les présidents d'associations et leurs membres actifs, sans qui la vie de la commune ne serait pas ce qu'elle est.↵
Remercier le personnel communal, pour son implication au quotidien, pour le bon fonctionnement du service public et de la collectivité en général.↵
Remercier l'ensemble de mon équipe toujours aussi motivée, pour son soutien sans faille.↵
Enfin, et pour conclure, remercier, nos familles, nos conjoints, pour leur soutien indéfectible. Sans eux la charge serait bien lourde à porter...

Merci pour votre attention.